

Confédération de plus de 30 000 associations d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs et le sport.

Fortement impliquée aussi autour des politiques jeunesse, la Ligue de l'enseignement est très investie dans le dispositif « service civique » depuis sa création en 2010.

Elle bénéficie, à ce titre, d'un agrément national délivré par l'Agence du service civique.

Premier organisme d'accueil de volontaires au plan national, la Ligue de l'enseignement a accueilli plus de 12 000 jeunes engagé·e·s depuis la création du dispositif, sur l'ensemble du territoire, dans des missions collectives et individuelles, sur la base d'un référentiel de 24 missions couvrant tous les champs d'activités de notre mouvement : solidarité, éducation, culture, loisirs, sport, environnement...

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Un atout pour la mission de service civique et pour cultiver une réflexion citoyenne

La Ligue de l'enseignement de Normandie
Pôle Ressources Associatives, Animation des Réseaux ESS et Engagement des jeunes

Calvados, Manche et Orne :

La Ligue de l'enseignement
5, boulevard de la Dollée - 50000 SAINT-LÔ
Laurence Vaultier
Tél : 02 33 77 42 51 • Email : crva@laliguenormandie.org

Eure et Seine-Maritime :

La Ligue de l'enseignement
1, rue Saint Thomas - 27000 EVREUX
Magali Charlier
Tél : 02 32 39 03 11 • Email : contact27@laligue.org

www.fcc.laliguenormandie.org



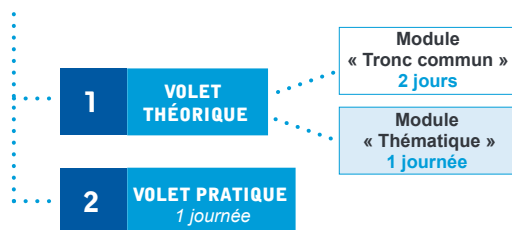
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

CALVADOS, EURE, MANCHE ET ORNE

Un atout pour la mission de service civique et pour cultiver une réflexion citoyenne

LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

L'article L120-14, de la Loi du 10 mars 2010 relative au service civique stipule que « la personne morale agréée assure, en outre, à la personne volontaire effectuant un engagement de service civique une formation civique et citoyenne ».



Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement 2 volets :

- » **UN VOLET THÉORIQUE de 3 jours (3x7h)** comprenant un module « **tronc commun** » et un module « **thématique** » ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté ; les thèmes abordés sont choisis dans un référentiel défini par l'Agence du Service Civique.
La Ligue de l'enseignement anime ce volet théorique qui permet aux volontaires de découvrir des méthodes d'animation actives et participatives de débats, de temps collectifs... utilisées dans le champ de l'éducation populaire.
- » **UN VOLET PRATIQUE (1x7h)** sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

► LES OBJECTIFS

Les objectifs du module « **tronc commun** » sont les suivants :

- » Permettre aux volontaires de mieux appréhender leurs rôles et leurs engagements dans la société au travers de leur mission ;
- » Sensibiliser aux valeurs civiques de la citoyenneté, questionner le fonctionnement de la démocratie et la notion de participation.

Mais aussi :

- » Favoriser l'échange de pratiques, la discussion, le débat entre volontaires ;
- » Accompagner les volontaires dans leur démarche de questionnement de leur parcours d'engagement, de leur mission, de l'impact de leur implication...



Les objectifs du module « **Thématique** » :

- » Permettre aux volontaires de trouver des moyens d'agir en tant que citoyen dans notre société en choisissant parmi les 3 axes d'orientation autour des propositions sur : la connaissance du fait associatif, les métiers du champ de l'éducation populaire ou les problématiques de société.

► TARIFS

Les frais pédagogiques : 80 € pour les 2 jours « tronc commun », 40 € pour la journée « thématique ». Ces frais sont pris en charge par la Ligue de l'enseignement pour les associations en intermédiation avec la Ligue de l'enseignement et uniquement dans ce cadre. La formation PSC1 est financée par l'Agence du Service civique. Les frais d'hébergement et de transport sont à la charge de la structure d'accueil.

Autres frais pour les formations dans le Calvados, la Manche et l'Orne : de 7 à 15 € par déjeuner en fonction du lieu de formation.

► CALENDRIER DES FORMATIONS THÉORIQUES

Dates	Module	Dép.	Ville	Si thématique détail
21 et 22/09/2020	Tronc Commun	14	Caen (14)	
05 et 06/10/2020	Tronc Commun	76	Rouen (76)	
08 et 09/10/2020	Tronc Commun	27	Évreux (27)	
15/10/2020	Thématique	27	Évreux (27)	Pratiques culturelles et pouvoir d'agir
19 et 20/10/2020	Tronc Commun	50	Saint-Lô (50)	
29 et 30/10/2020	Tronc Commun	14	Caen (14)	
03/11/2020	Thématique	76	Rouen (76)	Pratiques culturelles et pouvoir d'agir
05 et 06/11/2020	Tronc Commun	27	Évreux (27)	
16 et 17/11/2020	Tronc Commun	76	Rouen (76)	
23 et 24/11/2020	Tronc Commun	61	St-Germain-du-Corbéis (61)	
25/11/2020	Thématique	61	St-Germain-du-Corbéis (61)	Ouverture sur le Monde
24/11/2020	Thématique	50	Saint-Lô (50)	Citoyen dans son environnement
01/12/2020	Thématique	76	Rouen (76)	Pratiques culturelles et pouvoir d'agir
02/12/2020	Thématique	14	Caen (14)	Sports et citoyenneté
03 et 04/12/2020	Tronc Commun	14	Caen (14)	
07 et 08/12/2020	Tronc Commun	27	Évreux (27)	
11/12/2020	Thématique	27	Évreux (27)	Pratiques culturelles et pouvoir d'agir
14 et 15/12/2020	Tronc Commun	76	Rouen (76)	

► INSCRIPT!ON ET MODALITÉS PRATIQUES

Inscription en ligne : www.fcc.laliquenormandie.org

Calvados, Manche et Orne : A réception de l'inscription, un devis est transmis à la structure d'accueil ; la réservation est définitive à la réception du devis signé. Les réservations sont ensuite fermes et définitives et engagent la structure d'accueil. Une convocation précisant les modalités pratiques d'accueil et la mise en place de covoiturage sera envoyée une semaine avant le début de la formation par courrier électronique.

Eure et Seine-Maritime : L'inscription est considérée comme définitive à réception du devis signé et du règlement.

Les formations sont maintenues sous réserve d'un minimum de 10 participants.